



## Description du projet (à remplir obligatoirement)



- Titre du projet : .....
- Résumé du projet : .....
- Moyens financiers demandés : .....
- Budget prévisionnel du projet :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT EN EUROS	RECETTES PRÉVISIONNELLES	MONTANT EN EUROS
		Montant demandé dans le cadre de ce concours	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	

- Résultats attendus (si possible chiffrés) : .....
- Descriptif précis du projet :  
(possibilité de joindre des pièces complémentaires telles que photos, croquis, etc.)

Jusqu'au 25 novembre 2016

## DOSSIER D'INSCRIPTION



# 8<sup>èmes</sup> TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT de la ville de Nice

Nouvelle Catégorie\*  
« L'Eco-Mobilité »



 VILLE DE NICE



## Objectif du concours

Permettre à tous les Niçois de contribuer, en tant qu'acteurs, à l'amélioration du cadre de vie de leur ville. Ce concours vous invite à proposer toute action visant à rendre Nice plus verte, plus propre, plus calme, plus économe en énergie, plus accessible à tous, plus écocitoyenne et enfin plus novatrice !

\* Une nouvelle catégorie vous est proposée cette année : « L'Eco-Mobilité ».

## Soutien de la ville de Nice

Les projets retenus se verront accorder une dotation financière pouvant atteindre exceptionnellement 3 000 € pour la catégorie « Toutes thématiques en Environnement » et 5 000 € pour la catégorie « L'Eco-Mobilité » ainsi qu'un accompagnement par la ville. Le lauréat s'engage en contrepartie à mettre en œuvre l'action dans un délai d'un an.

## Comment participer ?

### Le candidat peut être :

- Un particulier (mineur accepté)
- Un établissement scolaire ou une classe
- Une association

### Le candidat devra déposer un dossier comprenant obligatoirement :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli
- La photocopie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile du porteur de projet
- Les pièces administratives mentionnées dans le règlement\*
- Un relevé d'identité bancaire
- Les documents et pièces complémentaires utiles à la compréhension du projet présenté

\* Règlement disponible sur demande à la Maison de l'Environnement ou sur le site [www.nice.fr](http://www.nice.fr)

### Le candidat devra s'inscrire dans l'une des 2 catégories :

- « Toutes thématiques en Environnement »
- « L'Eco-Mobilité »

### Les dossiers de candidature devront impérativement parvenir au plus tard le 25 novembre 2016 :

Maison de l'Environnement  
31 avenue Castellane  
06364 Nice cedex 4

Ou par email : [environnement@ville-nice.fr](mailto:environnement@ville-nice.fr)

## Critères d'évaluation

- Qualité du dossier de candidature (présentation, clarté du résumé, dossier complété avec l'ensemble des pièces demandées)
- Réalisme de l'approche financière du projet (capacité de financement, estimation des dépenses)
- Qualité environnementale
- Impacts économiques et sociaux
- Exemplarité et potentiel de reproductibilité des actions

## Sélection des projets

Chaque candidature sera étudiée et jugée par un jury spécialement constitué.

Vous pouvez consulter la liste des lauréats des précédentes éditions sur [nice.fr](http://nice.fr), rubrique environnement.



8<sup>èmes</sup> **TROPHÉES**  
**DE L'ENVIRONNEMENT**  
de la ville de Nice

## Bulletin d'inscription

Titre du projet : .....

Nom et prénom du candidat porteur du projet : .....

Nom de la structure (association ou établissement) : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : .....

e-mail : .....

La catégorie du projet (à cocher obligatoirement) :

« Toutes thématiques en Environnement »

« L'Eco-Mobilité »

J'accepte les conditions du règlement du concours disponible sur [www.nice.fr](http://www.nice.fr) ou sur demande à la Maison de l'Environnement.

Signature du candidat précédée de la mention « lu et approuvé »



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'Environnement au 04 97 07 24 60